# **MEMORIAL**

# Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

# RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C** — N° 980

23 septembre 2003

## SOMMAIRE

<b>AC &amp; K S.A., Weicherdange</b>	Fidex S.A., Luxembourg	47025
Advanced Research Holding S.A., Bereldange 47016	Figaro Coiffure S.A., Luxembourg	47018
Advanced Research Holding S.A., Bereldange 47016	Firstline Systems S.A., Dalheim	47033
Arbis S.A., Luxembourg	Firstline Systems S.A., Dalheim	47033
Asian Bulk and Minerals Luxembourg S.A., Luxem-	Galileo Lebensmittel, GmbH, Wecker	47007
bourg 47037	Galileo Lebensmittel, GmbH, Wecker	47007
Augsburg Holding S.A., Luxembourg 46999	Galileo Lebensmittel, GmbH, Wecker	47007
Augsburg Holding S.A., Luxembourg 46994	Garagenbetrieb, S.à r.l., Luxembourg	47028
AV Engineering S.A., Luxembourg 47024	Glasspack Participations S.A., Luxembourg	47016
Banyon S.A., Luxembourg 47017	(Le) Goût du Vin, S.à r.l., Wormeldange	47000
Bau-Union Wiltz S.A., Wiltz 47020	(Le) Goût du Vin, S.à r.l., Wormeldange	47000
BCI Holding S.A., Luxembourg 47015	Grandamo, S.à r.l., Senningerberg	47022
Bielefeld Holding S.A., Luxembourg 46999	Grandamo, S.à r.l., Senningerberg	47023
Bielefeld Holding S.A., Luxembourg 46994	Haardwand, S.à r.l., Rumlange	47021
<b>Bona S.A., Luxembourg 47040</b>	Hostellerie de la Gare, S.à r.l., Bascharage	47035
Boulangerie Val Fleuri S.A., Luxembourg 47035	IKB International S.A., Luxemburg	47033
Britax International S.A., Luxemburg 46995	IKB International S.A., Luxemburg	47036
CEC Consulting Engeneering Construction Hol-	Immo & Business Consult, S.à r.l., Schifflange	47035
ding S.A.H., Ehlange-sur-Mess 47015	Immocemi S.A., Luxembourg	46999
Centre Luxembourg S.A., Luxembourg 47018	Immocemi S.A., Luxembourg	47036
Centre Luxembourg S.A., Luxembourg 47018	IndustrialCo S.A., Luxembourg-Kirchberg	47026
Centre Luxembourg S.A., Luxembourg 47019	Intertrust Management S.A., Luxembourg	47021
Centre Luxembourg S.A., Luxembourg 47019	John Zink International Luxembourg, S.à r.l., Du-	
Chimpex S.A.H., Luxembourg 47025	delange	47032
Clear Vision Europe, S.à r.l., Luxembourg 47032	Koch Chemical Technology Group S.C.S., Dude-	
Computersystems Luxembourg S.A., Mamer 46995	lange	47019
Computersystems Luxembourg S.A., Mamer 46995	Koch CTG, S.à r.l., Dudelange	47035
Concept, S.à r.l., Bavigne 47022	Language & Knowhow S.A., Weiswampach	47021
Concept, S.à r.l., Bavigne 47022	Lindbergh (Luxembourg), S.à r.l.,	47000
Concept, S.à r.l., Bavigne 47022	Liosoph, S.à r.l., Ehlange-sur-Mess	47015
Dawson Finance S.A., Luxembourg 47020	LuxCar, S.à r.l., Niederanven	47017
Duchess III CDO S.A., Luxembourg 47008	Luxlift, S.à r.l., Ettelbruck	47021
East Lux S.A., Luxembourg	Manuel Machado, S.à r.l., Heisdorf	47015
East Lux S.A., Luxembourg 47036	Mecatec, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	47025
European Screening Limited, S.à r.l., Bereldange . 47035	Medrocare S.A., Luxembourg	47036
Exinter, S.à r.l., Leudelange 46996	MHI Consulting, S.à r.l., Strassen	47033
Exinter, S.à r.l., Leudelange 46997	Mon Trésor Financière S.A., Luxembourg	46996
Fab Power S.A., Luxembourg 47031	Net Solutions S.A., Strassen	46998
Fab Power S.A., Luxembourg 47031	Networking International S.A., Luxembourg	46998
Fab Power S.A., Luxembourg	Networking International S.A., Luxembourg	47040

47030	Sestante Holding S.A., Luxembourg	47024
47029	Sobel Luxembourg, S.à r.l., Hunsdorf-Lorentzwei-	
47039	ler	47001
47031	Société du Domaine Agricole du Kissian S.A., Stein-	
47022	sel	47036
46998	Sogerom S.A., Bereldange	47024
47039	Tabiadasc Real Estate S.A., Luxembourg	47032
47030	Trans Marques, S.à r.l., Ingeldorf	47020
47034	TST Le Banville Holdings, S.à r.l., Luxembourg	47001
47007	Wellness Center Luxembourg, S.à r.l., Luxem-	
47007	bourg	47017
47007	Wolf Investment S.A., Luxembourg	47026
	47029 47039 47031 47022 46998 47039 47030 47034 47007 47007	47030 Sestante Holding S.A., Luxembourg

#### **BIELEFELD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 60.748.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 août 2003

- L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 8 août 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04435. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051963.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## AUGSBURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 60.747.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 août 2003

- L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 8 août 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04439. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051965.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

# COMPUTERSYSTEMS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8212 Mamer, 49, rue de Baerendall. R. C. Luxembourg B 63.089.

Le bilan clos au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH04754, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2003.

Signature.

(051787.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## COMPUTERSYSTEMS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8212 Mamer, 49, rue de Baerendall. R. C. Luxembourg B 63.089.

Extrait des résolutions adoptées en date du 6 août 2003 lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2002 et pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2002 au 31 décembre 2002 sont approuvés.

Le bénéfice de l'exercice 2002 est approuvé et affecté.

Pleine et entière décharge est donnée aux trois administrateurs et au réviseur d'entreprises (commissaire aux comptes) pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 2002.

Les mandats des trois administrateurs en place, à savoir Madame Andrée Rollinger, Monsieur John Rollinger et Monsieur Henri Seiter, sont reconduits jusque l'assemblée générale des actionnaires approuvant les comptes annuels clos au 31 décembre 2003.

Le mandat de réviseur d'entreprises (commissaire aux comptes) en place, à savoir FIDUCIAIRE BILLON, S.à r.l. (Monsieur Christian Billon), est reconduit jusque l'assemblée générale des actionnaires approuvant les comptes annuels clos au 31 décembre 2003.

Pour publication

Pour extrait conforme et sincère

Pour COMPUTERSYSTEMS S.A.

P. Sganzerla

Expert-comptable

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH04747. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051790.3/850/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## BRITAX INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2310 Luxemburg, 6, avenue Pasteur. H. R. Luxemburg B 66.466.

Auszug der Beschlüsse der ordentlichen Hauptversammlung vom 24. März 2003

Die Generalversammlung:

- nimmt die Berichte des Rechnungsprüfers sowie des Verwaltungsrates an;
- nimmt die Bilanzen sowie die Gewinn- und Verlustrechnung zum 15. März 2002 und zum 11. September 2002 an;
- erteilt den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Rechnungsprüfer Entlastung für ihre Mandate bis zum 15. März 2002 und 11. September 2002;
- nimmt den Rücktritt von Herrn Wally Czernarowski als Verwaltungsratsmitglied mit Wirkung ab 31. Dezember 2002 an und erneuert die Mandate der folgenden Verwaltungsratsmitglieder:
  - Herrn Guy Harles;
  - Herrn Willy Grözinger;
  - Herrn Doug Robertson und
  - Herrn Steven P. Rasche.

bis zur ordentlichen Generalversammlung die über die Bilanzen zum 11. September 2003 entscheidet;

- erneuert das Mandat des Rechnungsprüfers, die Gesellschaft KPMG AUDIT SC, mit Sitz in 39 Allée Scheffer, L-2520 Luxemburg bis zur ordentlichen Generalversammlung die über die Bilanzen zum 11. September 2003 entscheidet;

Zum Vermerk im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 13. August 2003.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03099. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051946.3/250/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## MON TRESOR FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 84.172.

#### **EXTRAIT**

Par décision du Conseil d'Administration du 7 août 2003, les résolutions suivantes ont été prises:

#### Résolutions

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission des administrateurs M. Dino Montrésor et M. Giovanni Montrésor et décide de ne nommer aucun administrateur en leur remplacement.

Pour MON TRESOR FINANCIERE S.A.

L.M.C. GROUP S.A.

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH01964. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051812.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

#### EXINTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3360 Leudelange, 4, rue de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 71.904.

L'an deux mille trois, le dix-neuf août.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Armand Hilger, expert en automobile, né à Luxembourg, le 3 janvier 1952, demeurant à L-3353 Leudelange, 21, rue d'Esch;
- 2.- Monsieur Claude Martiny, expert en automobile, né à Esch-sur-Alzette, le 2 février 1943, demeurant à L-4103 Esch-sur-Alzette, 4, rue de l'Ecole;
- 3.- Monsieur Marco Debras, expert en automobile, né à Luxembourg, le 8 mars 1974, demeurant à L-3252 Bettembourg, 43, rue de Livange;
- 4.- Monsieur Germain Filbig, expert en automobile, né à Luxembourg, le 25 août 1967, demeurant à L-8385 Koerich, 8, rue de l'Ecole;
- 5.- Monsieur Guy Theisen, maître-mécanicien, né à Luxembourg, le 7 août 1952, demeurant à L-6313 Beaufort, 21, rue du Château.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

- I.- Les comparants sub 1.- et 2.- étaient les seuls associés de la société à responsabilité limitée EXINTER, S.à r.l., avec siège social à L-3360 Leudelange, 4, rue de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 23 septembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 938 du 8 décembre 1999, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 71.904.
- II.- Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Ces parts appartenaient aux associés comme suit:

1 à Monsieur Armand Hilger, prénommé, cinquante parts sociales	50
2 à Monsieur Claude Martiny, prénommé, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

- III.- Aux termes d'un acte de cessions de parts sociales sous seing privé daté du 15 janvier 2003, Monsieur Claude Martiny, préqualifié, a cédé avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2003, la totalité de ses parts sociales, soit cinquante (50) parts de la société dont il s'agit comme suit:
  - deux (2) parts sociales à Monsieur Armand Hilger, préqualifié;
  - seize (16) parts sociales à Monsieur Marco Debras, préqualifié;
  - seize (16) parts sociales à Monsieur Germain Filbig, préqualifié;
  - seize (16) parts sociales à Monsieur Guy Theisen, préqualifié.

Les cessionnaires préqualifiés, aux termes de cet acte de cessions de parts sociales sous seing privé se sont engagés à payer les prix de cessions des parts sociales au plus tard le 1er juin 2003.

Le cédant, Monsieur Claude Martiny, préqualifié, reconnaît expressément, qu'à ce jour, les prix de cessions lui ont été intégralement payés.

Un exemplaire dudit acte de cessions de parts sociales après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

IV.- Les cessionnaires se trouvent subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir du 1er janvier 2003.

Les cessionnaires participeront aux bénéfices à partir du 1er janvier 2003.

Les cessionnaires déclarent parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renoncent à toute garantie de la part du cédant.

- V.- Est ensuite intervenu aux présentes Monsieur Claude Martiny, préqualifié, lequel déclare démissionner avec effet au 1er mars 2003 de sa fonction de gérant technique de la société.
- VI.- Monsieur Armand Hilger, préqualifié, agissant en sa qualité d'associé déclare approuver les susdites cessions de parts sociales et accepter Messieurs Marco Debras, Germain Filbig et Guy Theisen, préqualifiés, comme nouveaux associés.
- VII.- Ensuite les associés représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et à l'unanimité des voix ils prennent les résolutions suivantes:

#### Première résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les cessions de parts sociales qui précèdent, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Les cent (100) parts sociales sont souscrites comme suit:

1 par Monsieur Armand Hilger, expert en automobile, né à Luxembourg, le 3 janvier 1952, demeurant à L-3353 Leudelange, 21, rue d'Esch, cinquante-deux parts sociales	52
2 par Monsieur Marco Debras, expert en automobile, né à Luxembourg, le 8 mars 1974, demeurant à L-3252	
Bettembourg, 43, rue de Livange, seize parts sociales	16
Koerich, 8, rue de l'Ecole, seize parts sociales	16
4 par Monsieur Guy Theisen, maître- mécanicien, né à Luxembourg, le 7 août 1952, demeurant à L-6313 Beau-	
fort, 21, rue du Château, seize parts sociales	16
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales sont intégralement libérées.»

#### Deuxième résolution

Les associés acceptent la démission de Monsieur Claude Martiny, préqualifié, de sa fonction de gérant technique de la société.

Décharge pure et simple de toutes choses relatives à sa fonction de gérant technique est accordée à Monsieur Claude Martiny, préqualifié.

## Troisième résolution

Les associés décident de nommer gérant unique de la société pour une durée indéterminée Monsieur Armand Hilger, préqualifié.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

VIII.- Monsieur Armand Hilger, préqualifié, agissant en sa qualité de gérant unique de la société déclare, se tenir, au nom de la société, les susdites cessions de parts sociales comme dûment signifiées.

IX.- Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de mille cent euros (EUR 1.100,-), sont à charge de la société qui s'y oblige, les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

X.- Les comparants élisent domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: Hilger, Martiny, Debras, Filbig, Theisen, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, vol. 18CS, fol. 48, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 22 août 2003.

T. Metzler.

(051558.3/222/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

## EXINTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3360 Leudelange, 4, rue de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 71.904.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 22 août 2003.

T. Metzler.

(051560.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

## NETWORKING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 61.008.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(051939.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

#### **NET SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 80.834.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH04957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(051940.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

#### ARBIS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 61.885.

\_

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 août 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant 10, op der Haangels, L-5322 Contern, Président.
- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant 12, Am Beiebierg, L-6973 Rameldange.
  - Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant 6, rue Schaarfeneck, L-8283 Kehlen.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04326.- Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051941.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## REALTIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 32.908.

#### **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 11 juin 2003 que:

Le Conseil d'Administration constate la démission de Monsieur Herman Moors et Monsieur Michel Thibal de leur poste d'administrateur de la société.

Le Conseil coopte en leur remplacement, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, Monsieur Renaud Genty et Monsieur Olivier Genty demeurant à Paris IX, France.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02762. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051954.3/655/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

# EAST LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 45.072.

\_

1. Extrait des résolutions prises au Conseil d'Administration tenu en date du 24 avril 2003

Le siège social de la société a été transféré à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

2. Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 14 août 2003

L'assemblée a renouvelé les mandats des administrateurs suivants:

- Monsieur Jan Roelof Voerman, directeur, demeurant à NL-3011 Rotterdam, Haringvliet 98.
- Monsieur Roelof Voerman, directeur, demeurant à NL-3011 Rotterdam, Haringvliet 98.

L'assemblée n'a pas renouvelé le mandat de Monsieur Paul Ivo Van Hezik, director real estate, residing at Sarphatistraat 554, 1058 AV Amsterdam, the Netherlands et a nommé administrateur, Monsieur Edwin Van Emmerik, directeur financier, demeurant à NL-3011 Rotterdam, Haringvliet 98, en remplacement.

L'assemblée n'a pas renouvelé le mandat de commissaire aux comptes de la société INTERAUDIT, S.à r.l. et a nommé commissaire aux comptes la société AACO, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03967. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051942.3/280/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## BIELEFELD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 60.748.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(051943.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## AUGSBURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 60.747.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(051947.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## IMMOCEMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 48.614.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 août 2003

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire décidant de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02930. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052088.3/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

# LINDBERGH (LUXEMBOURG), S.à r.I., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 60.638.

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, CITCO (LUXEMBOURG) S.A. informe de la dénonciation de la convention de domiciliation conclue le 8 novembre 2000 et de management conclue le 25 août 1997 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

LINDBERGH (LUXEMBOURG), S.à r.l. ayant son siège social au 9 rue Schiller, L-2519 Luxembourg, et

CITCO (LUXEMBOURG) S.A. ayant son siège social au 9 rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A. informe également de la démission des administrateurs suivants, leur démission prenant effet ce jour:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social au 9 rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en tant qu'Administrateur;
  - TCG GESTION S.A., ayant son siège social au 9 rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en tant qu'Administrateur; Fait à Luxembourg, le 14 août 2003.

L'Agent Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04062. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051944.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## LE GOUT DU VIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5482 Wormeldange, 8, rue Remeschter. R. C. Luxembourg B 43.703.

#### **EXTRAIT**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire reçu par le notaire Léonie Grethen de résidence à Rambrouch en date du 1<sup>er</sup> août 2003, acte enregistré à Redange/Attert, le 6 août 2003, vol. 402, fol. 93, case 6, les modifications suivantes sont à noter:

- I.- Les associés décident de transférer le siège social de la société de Luxembourg à l'adresse suivante: L-5482 Wormeldange, 8, rue Remeschter.
- II.- Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq virgule trente-deux euros (EUR 105,32) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (EUR 12.394,68), à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

L'augmentation de capital a été souscrite pour la totalité par les deux associés Serge Wagener et Martine Schmit, préqualifiés, au prorata de leurs participations et la libération de l'augmentation de capital a été faite par un apport en espèces.

Le capital social reste divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Les parts sociales sont toutes souscrites comme suit:

 1.- par Monsieur Serge Wagener, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales
 250

 2.- par Madame Martine Schmit, préqualifiée, deux cent cinquante parts sociales
 250

- III.- Suite à ces résolutions, les associés ont décidé d'adapter les statuts de la société et de modifier l'article 2 premier alinéa et l'article 5.- pour leur donner la teneur suivante:
  - «Art. 2. 1er alinéa. Le siège social de la société est établi dans la Commune de Wormeldange.»
- «**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces.»

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 25 août 2003.

L. Grethen.

(051956.3/240/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## LE GOUT DU VIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5482 Wormeldange, 8, rue Remeschter.

R. C. Luxembourg B 43.703.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

L. Grethen

Notaire

(051959.3/240/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## SOBEL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7396 Hunsdorf-Lorentzweiler, 2, Schwanenthal. R. C. Luxembourg B 86.511.

\_\_\_

Assemblée Générale Extraordinaire réunie à Luxembourg le 20 août 2003

L'Assemblée est ouverte à 10.00 heures.

Président: Heico C. Reinoud. Secrétaire: Marjoleine Van Oort. Scrutateur: Antoinette Otto.

Le Président déclare et l'Assemblée note que:

- SOBEL INTERNATIONAL B.V., le propriétaire des parts sociales nominatives au nombre de 1.340.000 (un million trois cent quarante mille) parts sociales d'une valeur nominale de € 25,- (vingt-cinq euros) chacune, et SOBEMA B.V., le propriétaire des parts sociales nominatives au nombre de 980.000 (neuf cent quatre vingt mille) parts sociales d'une valeur nominale de € 25,- (vingt-cinq euros) chacune, représentant le capital social de la Société d'un montant de € 58.000.000,- (cinquante huit millions d'euros) sont représentés par Monsieur H.C. Reinoud, en vertu de la procuration ci-jointe.
  - Les associés déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour et avoir renoncé à toute convocation préalable.
- L'Assemblée étant dûment constituée, elle peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour dont le contenu est le suivant:

#### Ordre du jour:

- Nomination de Monsieur R.L.J.C. Snepvangers au poste de gérant de la Société.

Après avoir examiné l'ordre du jour et après avoir délibéré, l'Assemblée prend, à l'unanimité la résolution suivante:

- Monsieur Ronald Ludovicus Johannes Cornelis Snepvangers, domicilié au 56a, Manderslaan, 4881 EK Zundert, Pays-Bas, né le 19 juin 1969 au Zundert, Pays-Bas est nommé gérant de la Société.

Personne ne demandant la parole, l'Assemblée est clôturée à 10.15 heures.

Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH04918. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051950.3/850/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## TST LE BANVILLE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 95.310.

## **STATUTES**

In the year two thousand and three, on the twenty-third of April. Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

- TISHMAN SPEYER/TRAVELERS INTERNATIONAL REAL ESTATE VENTURE V, L.P., having its registered office at 520 Madison Avenue, New York, NY 10022, USA.
- TST INTERNATIONAL FUND V CV-II, GP, L.L.C., having its registered office at 520 Madison Avenue, New York, NY 10022, USA.
- STICHTING TST DUTCH FOUNDATION II having its registered office at Drentestraat 24bg, 1083 HK, Amsterdam, The Nederlands.
  - TST NETHERLANDS V GP, L.L.C. having its registered office at 520 Madison Avenue, New York, NY 10022, USA.
- STICHTING TST NETHERLANDS-EUROPE INVESTMENTS V, having its registered office at Drentestraat 24bg, 1083 HK, Amsterdam, The Nederlands,

All are here represented by Mr Rachel Uhl, jurist, residing at Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The aforesaid proxies, being initialled ne varietur by the proxyholders and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

## Name - Corporate objectives - Registered office - Duration

Art. 1. Form, Corporate Name. There is hereby established a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 4, 5, 7 and 12 the exceptional rules applying to single member companies.

The Company will exist under the corporate name of TST LE BANVILLE HOLDINGS, S.à r.l.

- Art. 2. Corporate Objectives. The Company has the following purpose, toward the third parties or companies of the group: the acquisition of pieces of land, buildings, real estate properties or part of real estate properties and real estate rights; the ownership, administration, management, development and exploitation of real estate owned by the Company through lease or otherwise; the acquisition and management of all securities, holding and stakes in all commercial, industrial, financial, stock and bond companies and enterprises and as a general rule all activities related to holding company's activity, without however taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies; and in general, to conduct all commercial, financial movable and realestate transactions and operations capable of contributing directly or indirectly to the growth of the Company and to the fulfilment of the here above mentioned purposes.
  - Art. 3. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

#### Capital - Shares

Art. 5. Corporate Capital. The share capital is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euros) represented by 500 (five hundred) shares of EUR 25 (twenty-five Euros) each.

The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 12 of the Articles.

Art. 6. Shares. Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint coowners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of Shares. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

## Management and shareholders

- **Art. 8. Board of Managers.** The Company is managed by a board composed of at least three managers («conseil de gérance»). The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.
- **Art. 9. Powers of the Board of Managers.** In dealing with third parties, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two managers.

The board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxyholders, selected from its members or not either shareholders or not.

The board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several agent(s).

The board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 10. Meetings and Decisions of the Board of Managers. The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting. The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by the chairman, the secretary or by any two managers. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented. A manager may be represented by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. Any decisions by the board of managers shall require a simple majority. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 11. Liability of the Managers. The members of the board of managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

#### **Shareholders decisions**

**Art. 12. Shareholders Decisions.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to amend the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

## Financial year - Balance sheet

- Art. 13. Financial Year. The Company's financial year begins on the 1st of January and ends on the 31st of December of each year.
- **Art. 14. Adoption of Financial Statements.** At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution Rights. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

## Winding-up - Liquidation

Art. 16. Winding-up, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the shareholder(s).

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

At the time of winding up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

#### **Applicable Law**

Art. 17. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

## Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2003.

## Subscription - Payment

All the 500 shares representing the capital have been subscribed as follows:

TISHMAN SPEYER/TRAVELERS INTERNATIONAL REAL ESTATE VENTURE V, L.P., 298 shares

TST INTERNATIONAL FUND V CV-II, GP, L.L.C., 33 shares

STICHTING TST DUTCH FOUNDATION II, 32 shares

TST NETHERLANDS V GP, L.L.C., 69 shares

STICHTING TST NETHERLANDS-EUROPE INVESTMENTS V, 68 shares

All the 500 shares have been fully paid up in cash, therefore the amount of EUR 12,500 is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

## Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about thousand five hundred euros.

## General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

- 1) Are appointed as manager(s) for an undetermined duration:
- Jerry I Speyer, President and Chief Executive Officer, residing at 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA
- Robert Speyer, Senior Managing Director and Assistant Secretary, residing at 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA
  - Burton Lehman, Vice President and Secretary, residing at 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA
- Mark Kingston, Managing Director European General Counsel, residing at 21-24 Millbank, London, SW1P 4QP, United Kingdom,
- Michael Spies, Senior Managing Director Head of Europe, residing at 21-24 Millbank, London, SW1P 4QP, United Kingdom,
  - Paul Galiano, Vice President, and Treasurer, residing at 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA
  - Gary Roth, Vice President and Assistant Treasurer, residing at 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA

- TMF CORPORATE SERVICES S.A., having its registered office at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

In accordance with article 9 of the articles of association, the Company shall be bound by the joint signature of any two managers.

2) The Company shall have its registered office at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

## Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- TISHMAN SPEYER/TRAVELERS INTERNATIONAL REAL ESTATE VENTURE V, L.P., ayant son siège social à 520 Madison Avenue, New York, NY 10022, USA.
- TST INTERNATIONAL FUND V CV-II, GP, L.L.C., ayant son siège social à 520 Madison Avenue, New York, NY 10022, USA.
- STICHTING TST DUTCH FOUNDATION II, ayant son siège social à Drentestraat 24bg, 1083 HK, Amsterdam, The Nederlands.
  - TST NETHERLANDS V GP, L.L.C., ayant son siège social à 520 Madison Avenue, New York, NY 10022, USA.
- STICHTING TST NETHERLANDS-EUROPE INVESTMENTS V, ayant son siège social à Drentestraat 24bg, 1083 HK, Amsterdam, The Nederlands.

Tous sont ici représentés par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signée ne varietur par les mandataires des comparantes et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Les comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

## Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1er. Forme et Dénomination Sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 4, 5, 7 et 12, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

La Société a comme dénomination TST LE BANVILLE HOLDINGS, S.à r.l.

Art. 2. Objet Social. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères; l'acquisition de tous titres, droits et actifs par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et mise en valeur; l'octroi aux entreprises dans lesquelles elle a un intérêt, de tous concours, prêts, avances ou garanties, y compris les produits des prêts et/ou émission des titres de dettes à ces filiales, ou à toute autre société. Elle peut également donner des garanties et sûretés en faveur des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales ou de toute autre société. La Société peut également donner en gage, transférer, hypothéquer tous ou certains de ses avoirs, et accomplir toute opération se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans bénéficier toutefois du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La Société peut également faire toute opération commerciale, technique et financière, si elles sont à même de promouvoir l'objet social tel que décrit au présent article.

## Art. 3. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Le siège social peut être déplacé à l'intérieur de la commune par décision du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

## Art. 4. Durée de la Société. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

## **Capital - Parts sociales**

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (25,- EUR) chacune.

Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 12 des présents Statuts.

**Art. 6. Parts Sociales.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, puisqu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Cession de parts sociales. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

#### Gérance

- Art. 8. Conseil de Gérance. La Société est gérée par un conseil de gérance, composé d'au moins trois gérants. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.
- Art. 9. Pouvoirs du Conseil de Gérance. Dans les rapports avec les tiers, le conseil de gérance a tous pouvoirs pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Le conseil de gérance a le droit de donner des procurations spéciales pour des matières déterminées à un ou plusieurs mandataires choisis parmi ses membres ou non, associés ou non.

Le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs agents.

Le conseil de gérance déterminera les responsabilités de l'agent en question et sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et autres conditions de la représentation.

Art. 10. Réunions et décisions du Conseil de Gérance. Le conseil de gérance pourra élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, sa place sera remplacée par une élection parmi les gérants présents lors de la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par le président, le secrétaire ou par deux gérants. Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants sont présents ou représentés. Un gérant peut donner procuration à un autre gérant pour le représenter à la réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée par une majorité simple des gérants présents ou représentés. En cas de partage de voix, la voix du président sera prépondérante.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Une décision écrite signée par tous les gérants sera aussi valable et efficace que si elle avait été prise lors d'une réunion du conseil dûment convoquée.

Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les gérants.

Art. 11. Responsabilité des Gérants. Les membres du conseil de gérance ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

#### Décisions des associés

Art. 12. Décisions des Associés. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

#### **Exercice social - Comptes annuels**

- Art. 13. Exercice Social. L'exercice social commence chaque année le 1er janvier et se termine le 31 décembre.
- **Art.14. Résultats Sociaux.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 15. Répartition des Bénéfices. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

#### **Dissolution - Liquidation**

Art. 16. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par décision des associé(s).

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

## Loi applicable

Art. 17. Loi Applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une stipulation spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003.

#### Souscription - Libération

Les 500 (cinq cents) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites de manière suivante:

TISHMAN SPEYER/TRAVELERS INTERNATIONAL REAL ESTATE VENTURE V, L.P., 298 parts sociales

TST INTERNATIONAL FUND V CV-II, GP, L.L.C., 33 parts sociales

STICHTING TST DUTCH FOUNDATION II, 32 parts sociales

TST NETHERLANDS V GP, L.L.C., 69 parts sociales

STICHTING TST NETHERLANDS-EUROPE INVESTMENTS V, 68 parts sociales

et été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents Euro.

#### Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:
- Jerry I Speyer, President & Chief Executive Officer, domicilié à 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA
- Robert Speyer, Senior Managing Director & Assistant Secretary, domicilié à 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA
  - Burton Lehman, Vice President & Secretary, domicilié à 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA
- Mark Kingston, Managing Director European General Counsel, domicilié à at 21-24 Millbank, London, SW1P 4QP, United Kingdom,
- Michael Spies, Senior Managing Director Head of Europe, domicilié à at 21-24 Millbank, London, SW1P 4QP, United Kingdom,
  - Paul Galiano, Vice President & Treasurer, domicilié à 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA
  - Gary Roth, Vice President & Assistant Treasurer, domicilié à 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA
  - TMF CORPORATE SERVICES S.A., ayant son siège social à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Conformément à l'article 9 des statuts, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants.

2) Le siège social de la Société est établi à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2003, vol. 17CS, fol. 52, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2003.

J. E (051261.3/211/336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

J. Elvinger.

## GALILEO LEBENSMITTEL, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6868 Wecker, 5, Haerebierg. R. C. Luxembourg B 53.212.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04716, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 27 août 2003. Signature.

(051993.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

#### GALILEO LEBENSMITTEL, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6868 Wecker, 5, Haerebierg. R. C. Luxembourg B 53.212.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04716, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 27 août 2003. Signature.

(051989.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## GALILEO LEBENSMITTEL, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6868 Wecker, 5, Haerebierg. R. C. Luxembourg B 53.212.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04716, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 27 août 2003. Signature.

(051986.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

#### SANDT GUY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1670 Senningerberg. R. C. Luxembourg B 55.963.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03660, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052002.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## SANDT GUY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1670 Senningerberg. R. C. Luxembourg B 55.963.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052004.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## SANDT GUY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1670 Senningerberg. R. C. Luxembourg B 55.963.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03663, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052005.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## **DUCHESS III CDO S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 95.311.

#### **STATUTES**

In the year two thousand and three, on twenty-eighth of July.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

## Appeared:

- 1.- STICHTING DUCHESS III CDO, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, having its statutory office in The Netherlands at Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam;
- 2. STICHTING TMF PARTICIPATIONS, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 3415.2288, having its statutory office in The Netherlands at Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam.

Represented by Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny (Belgium), by virtue of proxies given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the hereinabove stated capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a «société anonyme» which they declared to organize among themselves.

## Chapter I. Name, Registered office, Object, Duration

#### Art. 1. Form, Name.

- 1.1 A Luxembourg company (stock company «société anonyme») is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles (the «Articles»).
  - 1.2 The Company exists under the firm name of DUCHESS III CDO S.A. (the «Company»).

## Art. 2. Registered Office.

- 2.1 The Company has its registered office in the City of Luxembourg. The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.
- 2.2 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

#### Art. 3. Object

- 3.1 The object of the Company is (1) to invest in loans, assistance, stocks, bonds, debentures, obligations, notes, advances, shares, warrants and other similar securities, (2) to grant pledges or other guarantees of any kind to Luxembourg or foreign entities and, (3) after the issuance of securities by the Company, to enter into securities lending activity on an ancillary basis.
  - 3.2 The Company may also:
- (a) raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes and other debt instruments or debt securities, the use of financial derivatives or otherwise and obtain loans or any other form of credit facility;
- (b) grant security for funds raised, including bonds, obligations and notes issued, and to grant security for indemnities given by the Company;
  - (c) enter into agreements, including, but not limited to:
  - 1. underwriting agreements, marketing agreements, selling agreements and other contracts for services;
- 2. interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in connection with the objects mentioned under 3.2 (a), (b) and (c) 1 above; and
- 3. bank and cash administration agreements, liquidity facility agreements, credit insurance agreements and agreements creating security in connection with the objects mentioned under 3.2 (a), (b) and (c) 1 and 2 above.
- 3.3 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on holding companies.
  - Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

#### Chapter II.- Capital

#### Art. 5. Capital.

5.1 The subscribed capital is set at Euro thirty-one thousand (Euro 31,000), divided into thirty-one (31) registered shares with a par value of Euro one thousand (Euro 1,000) each, fully paid up (by 100 %).

#### Art. 6. Form.

- 6.1 The shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the shareholders and subject to legal conditions.
- 6.2 Bonds, notes or other debt instruments issued by the Company under registered form may not be exchanged or converted into bearer form.

**Art. 7. Payment of shares.** Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

## Art. 8. Modification of Capital.

- 8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.
  - 8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

## Chapter III. Directors, Board of Directors, Statutory Auditors

#### Art. 9. Board of Directors.

- 9.1 The Company is managed by a Board of Directors, consisting of at least three members, who need not be share-holders. A legal entity may be a member of the Board of Directors.
- 9.2 The Directors are appointed by the annual general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for 6 years from the date of his election.
- 9.3 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors appointed by the general meeting of shareholders because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

## Art. 10. Meetings of the Board of Directors.

- 10.1 The Board of Directors may elect a Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.
- 10.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.
- 10.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram or telefax another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.
- 10.4 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.
- 10.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Director being able to hear and to be heard by all other participating Directors using this technology shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.
- 10.6 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all of them in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.
- 10.7 Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.
- 10.8 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.
- **Art. 11. General Powers of the Board of Directors.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

## Art. 12. Delegation of Powers.

- 12.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board, Directors, managers or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine. The delegation to a member of the Board of Directors shall be subject to the prior authorisation of the general meeting of shareholders.
- 12.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.
  - 12.3 The first managing Director may be appointed by the first general meeting of shareholders.
- **Art. 13. Representation of the Company.** In all circumstances, the Company shall be bound by the single signature of any Director or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any Director.

#### Art. 14. Statutory Auditor.

- 14.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors, which may be shareholders or not.
- 14.2 The general meeting of shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.
  - 14.3 The statutory auditors are re-eligible.

## Chapter IV.- General meeting of shareholders

#### Art. 15. Powers of the general meeting of shareholders.

- 15.1 The general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.
- 15.2 Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of votes, regardless of the proportion of the capital represented.
- 15.3 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.
- 15.4 If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Mémorial and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least twothirds of the votes of the shareholders present or represented.
- 15.5 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders and bondholders.
- 15.6 In case that all the shareholders are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.
- Art. 16. Place and Date of the Annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the third Friday of June, at 11.00 a.m., and for the first time in 2004.
- **Art. 17. Other general meetings.** Any Director or the statutory auditor may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one fifth of the capital of the Company.

#### Art. 18. Votes.

- 18.1 Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing or by telegram, telex or telefax.
- 18.2 If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior written notice or publication.

## Chapter V.- Business year, Distribution of profits

## Article 19. Business Year.

- 19.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on 31 December 2003.
- 19.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

## Art. 20. Distribution of Profits.

- 20.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.
- 20.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.
  - 20.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

## Chapter VI.- Dissolution, Liquidation

## Art. 21. Dissolution, Liquidation.

- 21.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.
- 21.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

## Chapter VII.- Applicable Law

**Art. 22. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies and amendments thereto.

## Subscription and payment

The Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the thirty-one (31) shares as follows:

1. STICHTING DUCHESS III CDO	30 shares
2. STICHTING TMF PARTICIPATIONS	1 share
Total: thirty-one shares	31 shares

All these shares have been fully paid up, so that the sum of Euro thirty-one thousand (31,000) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

#### Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

#### Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about thousand eight hundred euros.

## First extraordinary general meeting of shareholders

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting of shareholders and have unanimously passed the following resolutions:

- 1. The Company's address is fixed at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- 2. The following have been elected as Directors for a maximum duration of six (6) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2009:
- a) Mrs Maggy Kohl, manager director, residing in 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- b) Mr Armin Kirchner, director, residing in 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- c) Mr Hugo Neuman, director, residing in 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- 3. The following has been appointed as statutory auditor for the same period: FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l., 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg Grand Duchy of Luxembourg;
- 4. The extraordinary general meeting of shareholders authorizes the Board of Directors to delegate the daily management of the business of the Company to one or more of its Directors.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

## Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- 1.- STICHTING DUCHESS III CDO, une fondation (Stichting) de droit hollandais, ayant son siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam;
- 2.- STICHTING TMF PARTICIPATIONS, une fondation (Stichting) de droit hollandais, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 3415.2288, ayant son siège social à Parnassustoren, Locatellikade 1. 1076 AZ Amsterdam.

lci représentées par Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique), en vertu de procurations sous seing privé, lesquelles, paraphées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme (la «Société») qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

## Titre Ier.- Dénomination, Siège, Objet, Durée

## Art. 1er. Forme, Dénomination.

- 1.1 Une société anonyme luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts (les «Statuts»).
  - 1.2 La Société adopte la dénomination DUCHESS III CDO S.A. (la «Société»).

#### Art. 2. Siège social.

- 2.1 Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg. Le Conseil d'Administration est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.
- 2.2 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le Conseil d'Administration.

## Art. 3. Objet.

- 3.1 La Société a pour objet (1) d'investir dans des prêts, valeurs, obligations, dettes, avances, actions, warrants et autres garanties similaires, (2) de prêter tout concours et de fournir des gages et garanties de toutes sortes à des entités luxembourgeoises ou étrangères, et (3) après l'émission de titres par la Société, d'exercer, à titre accessoire, toute activité de prêt de titres.
  - 3.2 La Société peut également:
- (a) réunir des fonds, et notamment émettre des titres, des obligations et autres dettes, utiliser des instruments financiers dérivés ou autres et conclure des emprunts ou tout autre forme de moyen de crédit;
- (b) accorder des sûretés en garantie des fonds obtenus par le biais notamment de l'émission d'obligations et de titres, et accorder des garanties pour les engagements consentis par la Société;
  - (c) conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative:
  - 1. des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de vente et autres contrats de services,
- 2. des contrats d'échange sur devises ou taux d'intérêts et tous autres contrats sur des produits dérivés en relation avec les objets mentionnés dans l'article 3.2 les points (a), (b) et (c) 1 ci-dessus;
- 3. des contrats bancaires, contrats de facilités de crédit, des contrats d'assurance-crédit et des contrats portant sur des garanties en relation avec les objets mentionnés dans l'article 3.2 points (a), (b) et (c) 1 et 2 ci-dessus.
- 3.3 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financières.
  - Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### Titre II.- Capital

#### Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille (31.000) Euro, divisé en trente et une (31) actions nominatives d'une valeur nominale de mille (1.000) Euro chacune, entièrement libérée (à raison de 100 %).

#### Art. 6. Nature.

- 6.1 Les actions sont, en principe, nominatives, ou au porteur à la demande des actionnaires et dans le respect des conditions légales.
- 6.2 Ces obligations, billets à ordre et autres titres représentatifs d'une dette émis par la Société sous forme nominative ne pourront pas être échangés ou convertis en titres au porteur.
- Art. 7. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

## Art. 8. Modification du capital social.

- 8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.
  - 8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

#### Titre III.- Administrateurs, Conseil d'Administration, Commissaires

#### Art. 9. Conseil d'Administration.

- 9.1 La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration.
- 9.2 Les Administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.
- 9.3 En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale des actionnaires pour cause de décès, de retraite ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

#### Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration.

- 10.1 Le Conseil d'Administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.
- 10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président ou d'un des Administrateurs. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.
- 10.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite en original ou en copie. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.
- 10.4 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

- 10.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pour autant que chaque participant soit en mesure de prendre activement part à la réunion, c'est à dire notamment d'entendre et d'être entendu, dans un tel cas, les Administrateurs utilisant ce type de technologie seront réputés présents à la réunion et seront habilités à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.
- 10.6 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué.
- 10.7 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, facsimilé, ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.
- 10.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.
- Art. 11. Pouvoirs généraux du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

#### Art. 12. Délégation de pouvoirs.

- 12.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera. La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.
- 12.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n' ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.
  - 12.3 Le premier Administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.
- Art. 13. Représentation de la Société. En toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature d'un seul des Administrateurs ou de toute autre personne à laquelle le pouvoir de signature aura été délégué par un des Administrateurs de la Société.

## Art. 14. Commissaire aux comptes.

- 14.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires.
- 14.2 L'assemblée générale des actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.
  - 14.3 lls sont rééligibles.

## Titre IV.- Assemblée générale des actionnaires

## Art. 15. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

- 15.1 L'assemblée générale représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.
- 15.2 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée annuelle ou ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix émises, quelles que soient la portion du capital représentée.
- 15.3 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.
- 15.4 Si la première de ces conditions n'est pas remplie une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes statutaires, par des annonces insérées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.
- 15.5 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et des obligataires.
- 15.6 Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.
- Art. 16. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le troisième vendredi du mois de juin à 11.00 heures, et pour la première fois en 2004.
- Art. 17. Convocation des assemblées générales des actionnaires. Tout Administrateur ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

#### Art. 18. Votes.

- 18.1 Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit ou par télégramme, télex ou fax.
- 18.2 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des actionnaires et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable ou publication.

#### Titre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices

#### Art. 19. Année sociale.

- 19.1 L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 décembre 2003.
- 19.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

## Art. 20. Répartition des bénéfices.

- 20.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.
- 20.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.
- 20.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

## Titre VI.- Dissolution, Liquidation

#### Art. 21. Dissolution, liquidation.

- 21.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.
- 21.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

#### Titre VII.- Loi applicable

Art. 22. Loi applicable. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

## Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les 31 actions comme suit:

1. STICHTING DUCHESS III CDO	
Total: trente et une actions	31 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille (31.000) Euro se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille huit cents Euro.

## Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

- 1. L'adresse de la Société est fixée au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateur pour une durée maximale de six (6) ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2009:
- a) Mme Maggy Kohl, administrateur-délégué, demeurant au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;
- b) M. Armin Kirchner, administrateur, demeurant au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;
- c) M. Hugo Neuman, administrateur, demeurant au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg
- 3. Est appelée aux fonctions de commissaire pour la même période: FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l., établi 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4. L'assemblée générale des actionnaires autorise le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société à un ou plusieurs de ses membres.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Enregistré à Luxembourg, le 1er août 2003, vol. 18CS, fol. 31, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

J. Elvinger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(051263.3/211/441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

# CEC CONSULTING ENGENEERING CONSTRUCTION HOLDING S.A.H.,

Société Anonyme Holding.

Siège social: L-3961 Ehlange-sur-Mess, 7A, am Brill. R. C. Luxembourg B 46.620.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CEC CONSULTING ENGENEERING CONSTRUCTION HOLDING S.A.H.

Signature

(052044.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## MANUEL MACHADO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7349 Heisdorf, 19, rue Henri de Stein.

R. C. Luxembourg B 58.524.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MANUEL MACHADO, S.à r.l.

Signature

(052045.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## LIOSOPH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3961 Ehlange-sur-Mess, 7A, Z.A. Am Brill.

R. C. Luxembourg B 89.403.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LIOSOPH, S.à r.l.

Signature

(052046.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## **BCI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer. R. C. Luxembourg B 24.424.

\_

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 26 juin 2003

L'assemblée générale renouvelle le mandat des administrateurs Messieurs Jacques Loesch, Tom Loesch, René Diederich, Karl Pistotnik et Hans Gassner ainsi que le mandat du commissaire aux comptes AUDIEX S.A. pour un terme qui viendra à expiration lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH05002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052069.3/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## GLASSPACK PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 70.218.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 6 juin 2003

- Les mandats d'Administrateurs de Madame Mrs. Jacqueline A. Richomme, Administrateur de société, demeurant au 22 Grenville Street, St Helier, Jersey et de Monsieur Jan Reinier Voûte, Administrateur de société, demeurant au the World Trade, Center, Schiphol Boulevard 285, NL-1118 BH Luchthaven Amsterdam sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes 2002.
- Le mandat d'Administrateur-Délégué de Monsieur Marc Grizzelle, Administrateur de société, demeurant au Turret House, Fitzgeorge Avenue, New Malden, GB-Surrey est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes 2002.
- Le mandat de Commissaire aux comptes de la société ERNST & YOUNG avec siège social au 6 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes 2002.

Fait à Luxembourg, le 6 juin 2003.

Certifié sincère et conforme

Pour la société GLASSPACK PARTICIPATIONS S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02385. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting

held exceptionally on June 6, 2003

- Mrs. Jacqueline A. Richomme, company director, residing at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey and Mr. Jan Rainier Voûte, company director, residing at the World Trade Center, Schiphol Boulevard 285, NL-1118 BH Luchthaven Amsterdam be re-elected as Directors of the company for a statutory period of one year until the Annual General Meeting approving the 2002 accounts.
- Mr. Mark Grizzelle, company director, residing at Turret House, Fitzgeorge Avenue, New Malden, GB-Surrey be re-elected as Managing Director of the company for a new statutory period of one year until the Annual General Meeting approving the 2002 annual accounts.
- ERNST & YOUNG with registered office at 6 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg be elected as Statutory Auditor for a new statutory period of one year until the Annual General Meeting approving the 2002 annual accounts.

Luxembourg, June 6, 2003.

For true copy

GLASSPACK PARTICIPATIONS S.A.

Signature / Signature

Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02392. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052037.3/795/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

# ADVANCED RESEARCH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 60.159.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04543, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(052048.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

# ADVANCED RESEARCH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 60.159.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04544, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(052049.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## WELLNESS CENTER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 52, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 89.234.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH05019, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(052053.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## LuxCar, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6940 Niederanven, 175, route de Trèves. H. R. Luxemburg B 84.990.

#### **AUFLÖSUNG**

Im Jahre zwei tausend drei, den elften August.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Grossherzogtum Luxemburg);

Ist erschienen:

Herr Serge Jung, Mechaniker, geboren zu Luxemburg, am 28. April 1965, wohnhaft zu L-6940 Niederanven, 175, route de Trèves.

Welcher Komparent ersucht den amtierenden Notar die von ihm gefassten Beschlüsse zu dokumentieren wie folgt:

- 1.- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung LuxCar, S.à r.l., mit Sitz in L-6940 Niederanven, 175, route de Trèves, (R.C.S Luxemburg Sektion B Nummer 84.990), gegründet wurde gemäss Urkunde, aufgenommen durch den instrumentierenden Notar, am 28. November 2001, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 534 vom 5. April 2002.
- 2.- Dass das Gesellschaftskapital seit der Gründung zwölf tausend fünf hundert Euro (12.500,- EUR) beträgt und eingeteilt ist in ein hundert fünf und zwanzig (125) Anteile von je ein hundert Euro (100,- EUR).
- 3.- Dass der Komparent alleiniger Eigentümer aller Anteile vorgenannter Gesellschaft LuxCar, S.à r.l., beschliesst diese mit sofortiger Wirkung aufzulösen und sämtliche Aktiva und Passiva der aufgelösten Gesellschaft zu übernehmen.
- 4.- Dass sich daraus ergibt dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung LuxCar, S.à r.l. mit Wirkung vom heutigen Tage an definitiv aufgelöst ist und dass die Liquidation abgeschlossen ist.
  - 5.- Dass dem Geschäftsführer volle Entlastung für die Ausübung seines Mandates erteilt wird.
- 6.- Dass die Geschäftsbücher der aufgelösten Gesellschaft während mindestens fünf Jahren am früheren Gesellschaftssitz aufbewahrt werden.

#### Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr sechs hundert fünfzig Euro abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: S. Jung - J. Seckler.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Enregistré à Grevenmacher, le 25 août 2003, vol. 524, fol. 36, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Junglinster, den 26. August 2003.

J. Seckler.

(052093.3/231/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2003.

## BANYON S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 64.366.

#### **EXTRAIT**

L'Assemblée Générale extraordinaire réunie le 18 août 2003 à 14.00 heures à Luxembourg a pris à l'unanimité la résolution suivante:

- La Fiduciaire d'expertise comptable et de révision EVERARD & KLEIN, ayant son siège social au 83, rue de la Libération, L-5969 Itzig, est nommée en qualité de commissaire aux fins de vérifier le rapport et les comptes du liquidateur.

Pour extrait conforme

S. Coyette

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04160. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052096.3/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2003.

## FIGARO COIFFURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 74, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 15.250.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH05031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(052063.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## CENTRE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme. Capital social: 30.986,69 euros.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 44.874.

Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 4 juin 2003

L'an deux mille trois,

Et le quatre juin, à vingt heures

Le Conseil d'Administration s'est réuni au siège social, sur convocation de son Président.

Sont présents ou représentés:

- Madame Corinne Breart, Administrateur.
- Madame Gabriela Da Costa, Administrateur.

Est absente excusée:

- Madame Irène Charlier, Administrateur,

La séance est présidée par Madame Gabriela Da Costa en sa qualité de Présidente du Conseil d'Administration, lequel, après avoir fait signer la feuille de présence par les membres entrant en séance, constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le conseil peut valablement délibérer.

Le conseil délibère comme suit sur la question figurant à l'ordre du jour:

- Nomination de Madame Gabriela Da Costa en tant qu'Administrateur-Délégué.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de nommer, en qualité d'Administrateur-Délégué, Madame Gabriela Da Costa, et lui attribue un pouvoir de co-signature obligatoire pour les actes relevant de la gestion journalière. Le conseil charge son président de toutes mesures utiles en vue de procéder aux formalités.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21.00 heures et le présent procès-verbal a été signé par le Président et les administrateurs présents.

C. Breart / G. Da Costa

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04312. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(052051.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

#### CENTRE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 44.874.

Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 13 juin 2003

L'an deux mille trois,

Et le treize juin, à vingt heures

Le Conseil d'Administration s'est réuni au siège social, sur convocation de son Président.

Sont présents ou représentés:

- Madame Corinne Breart, Administrateur.
- Madame Gabriela Da Costa, Administrateur,

Est absente excusée:

- Madame Irène Charlier, Administrateur,

La séance est présidée par Madame Gabriela Da Costa en sa qualité de Présidente du Conseil d'Administration, lequel, après avoir fait signer la feuille de présence par les membres entrant en séance, constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le conseil peut valablement délibérer.

Le conseil délibère comme suit sur la question figurant à l'ordre du jour:

- Nomination de Madame Corinne Breart en tant que co-administrateur délégué.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de nommer Madame Corinne Breart en qualité de co-administrateur-délégué à la gestion journalière.

Le conseil charge son président de toutes mesures utiles en vue de procéder aux formalités.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20.45 heures et le présent procès-verbal a été signé par le Président et les administrateurs présents.

C. Breart / G. Da Costa

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04319. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(052054.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## CENTRE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Capital social: 30.986,69 euros.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 44.874.

Les comptes annuels régulièrement approuvés, la proposition d'affectation du résultat et l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-04328, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(052056.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

# CENTRE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Capital social: 30.986,69 euros.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 44.874.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 2 juillet 2003 à 15.00 heures au siège social de la société

- 1) Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002 sont approuvés.
  - 2) Les comptes annuels et l'affectation du résultat relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002 sont approuvés:
  - Proposition d'affectation: compensation du report à nouveau débiteur pour 51.685,46 euros
  - Affectation: compensation du report à nouveau débiteur pour 51.685,46 euros
- 3) Décharge est donnée aux administrateurs et au Commissaire aux comptes pour les exercices de leurs mandats pour l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

CENTRE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04328. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052058.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GROUP S.C.S., Société en commandite simple. Capital social: 11.650.000,- EUR.

Siège social: L-3401 Dudelange, Zone Industrielle Riedgen. R. C. Luxembourg B 83.170.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 11 juin 2003

L'assemblée générale des associés approuve les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2002 et décide de reporter la perte de EUR 21.161,10.

L'assemblée générale décide d'élire Monsieur John Harding Buzzell, Monsieur James William Lambert et Madame Jeanne Hernandez en tant que membres du Conseil de Surveillance dont le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KOCH CHEMICAL TECHNOLOGY GROUP S.C.S.

J-M. Schmit

**Avocat** 

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH02945. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(052075.3/267/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## AC & K S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9775 Weicherdange, Maison 30D.

R. C. Diekirch B 6.524.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 août 2003. S. Delonnoy.

(902064.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2003.

#### **BAU-UNION WILTZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

R. C. Diekirch B 94.395.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 25 août 2003, réf. DSO-AH00053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BAU UNION WILTZ A.G.

Signature

(902065.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2003.

## TRANS MARQUES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9160 Ingeldorf, 11, rue Longchamp.

R. C. Diekirch B 6.468.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 août 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(902068.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 août 2003.

## **DAWSON FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie. R. C. Luxembourg B 21.616.

- 1. Monsieur Carlo Damgé, expert-comptable, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie, a été nommé comme administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de l'engager par sa seule signature quant à cette gestion et comme président du Conseil d'Administration.
  - 2. Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2007, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

M. Carlo Damgé, expert-comptable, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie, administrateur-délégué et président du Conseil d'Administration (en remplacement de M. Gérard Matheis, démissionnaire),

Mme Christiane Le Fort, employée privée, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie (en remplacement de M. André Wilwert, démissionnaire),

M. Etienne Pigeon, employé privé, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie (en remplacement de M. Paul Marx, démissionnaire).

Commissaire aux Comptes:

La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour DAWSON FINANCE S.A.

Interfiduciaire

. Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03384. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051968.3/1261/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## LANGUAGE & KNOWHOW S.A., Société Anoynme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 124, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 5.978.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 6 août 2003, réf. DSO-AH00006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 27 août 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(902111.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 août 2003.

## HAARDWAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9770 Rumlange, Maison 10.

R. C. Diekirch B 6.393.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 25 août 2003, réf. DSO-AH00054, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 août 2003.

(902116.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 août 2003.

## INTERTRUST MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 43.800.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 août 2003 a révoqué de ses fonctions d'administrateur Monsieur Klaus Krumnau avec effet au 31 janvier 2003.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs suivants:

- Monsieur Gregory Elias, administrateur de sociétés, Berg Arrarat 1, Willemstad, Curacao;
- Monsieur Eppe Koopmans, adminstrateur de sociétés, Herengracht 548, 1000 AZ Amsterdam;
- Monsieur Bas Schreuders, licencié en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Monsieur Colm Smith, chef comptable, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Monsieur Walter Stresemann, administrateur de sociétés, 16, rue de la Pélisserie, 1211 Genève;

ont été renouvelés pour une période de 5 ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale de l'année 2008.

Lors de cette même Assemblée, le Commissaire aux Comptes INTERAUDIT, S.à r.l., Luxembourg, L-1511, avenue de la Faïencerie, 119, a été remplacé par la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., réviseur d'entreprises, Luxembourg, L-1014, 400, route d'Esch; son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Pour INTERTRUST MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

C. Smith

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03561. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Signature.

(051969.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## LUXLIFT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9085 Ettelbruck, Zone Artisanale et Commerciale.

R. C. Diekirch B 93.354.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03529, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXLIFT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(902063.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2003.

## CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9635 Bavigne, 11, Doerfstrooss. R. C. Diekirch B 2.049.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 29 août 2003, réf. DSO-AH00085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902135.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

## CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9635 Bavigne, 11, Doerfstrooss.

R. C. Diekirch B 2.049.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 29 août 2003, réf. DSO-AH00084, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902134.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

## CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9635 Bavigne, 11, Doerfstrooss. R. C. Diekirch B 2.049.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 29 août 2003, réf. DSO-AH00083, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902133.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

## PROMOINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich. R. C. Luxembourg B 76.863.

#### **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société, tenue le 22 août 2003, au siège social que:

- 1. Les actionnaires ont accepté la démission du Commissaire aux Comptes, la société AUDILUX LIMITED.
- 2. Les actionnaires ont accepté la nomination de la société IAS CONSULTING LIMITED, avec siège social à Lincoln, United Kingdom, comme nouveau Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour PROMOINVEST S.A.

Signature / Signature

Un Administrateur / Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH05005. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051970.3/759/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

# GRANDAMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 1A, Heienhaff. R. C. Luxembourg B 42.493.

L'an deux mille deux, le quinze novembre.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

AMSTOCK PROPERTIES B.V., (anc. AMSTOCK HOTELS B.V.), une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, avec siège social à Amsteldijk 166, 1079LH Amsterdam (Pays-Bas), inscrite au registre de commerce d'Amsterdam (Pays-Bas) sous le numéro 33295554,

représentée aux fins des présentes par Madame Annick Braun, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire,

en vertu de trois procurations sous seing privé données les 14 et 15 novembre 2002, ci-annexées.

Laquelle comparante, représentée comme préindiqué, en sa qualité de seul et unique associé, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

1.- La société à responsabilité limitée GRANDAMO, S.à r.l., avec siège social à 1, Heienhaff (bureaux en container en face de Aérogolf Center), L-2633 Senningerberg, et avec adresse postale à B.P. 1252, L-1012 Luxembourg, est inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 42.493.

Les cinq cents (500) parts sociales de vingt-quatre virgule soixante-dix-neuf euros (EUR 24,79) chacune, qui représentaient la totalité du capital social de douze mille trois cent quatre-vingt quatorze virgule soixante-huit euros (EUR 12.394,68), appartiennent toutes à AMSTOCK PROPERTIES B.V., préqualifiée.

2.- Le seul et unique associé décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de cent cinq virgule trente-deux euros (EUR 105,32), pour le porter à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) par incorporation au capital du montant de cent cinq virgule trente-deux Euro (EUR 105,32), à prélever sur les résultats reportés (retained earnings), le nombre de parts sociales restant inchangé et la valeur nominale étant portée à vingt-cinq euros (EUR 25) par part sociale.

L'existence de ces résultats reportés a été prouvée à l'associé, qui le reconnaît, sur base du bilan arrêté au 31 décembre 2001 et de la décision d'affectation des résultats prise par l'assemblée générale ordinaire du 8 octobre 2002 ayant approuvé les comptes annuels.

Il résulte d'un certificat émis par la société que les résultats reportés n'ont pas été entamés par des résultats négatifs à ce jour.

Ces pièces resteront annexées aux présentes.

- 3.- En conséquence de ce qui précède, l'article cinq des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante: dans sa version anglaise:
- «**Art. 5.** The capital of the company is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-), dividend into five hundred (500) shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.

All these shares are held by AMSTOCK PROPERTIES B.V., a dutch limited liability company, with head office at Amsteldijk 166, 1079LH Amsterdam/The Netherlands.

If, and as long as one shareholder holds all shares in his hands, the company is a unipersonal company in the sense of article 179 (2) of the law on commercial companies; in this case, the articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.»

dans sa version française:

«Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Ces parts appartiennent toutes à AMSTOCK PROPERTIES B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, avec siège social à Amsteldijk 166, 1079LH Amsterdam (Pays-Bas).

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.»

#### Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes est estimé à cinq cents (500,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Braun, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2003, vol. 137S, fol. 11, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, dépositaire des minutes de Maître Reginald Neuman.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(051979.3/220/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

#### GRANDAMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 42.493.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(051983.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## AV ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 254, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 58.471.

\_\_\_

Procès-Verbal du conseil d'administration tenu le lundi 2 juin 2003

S'est réuni au siège social, 8, rue Jean Engling à L-1466 Luxembourg, le conseil d'administration de la société anonyme AV ENGINEERING.

Le conseil d'administration est présidé par la société EOL SOUND IMAGE & LIGHTING Inc., sont présents Mme Raymonde Renaud en qualité de secrétaire et M. Bargain Jean-Claude.

Le président rappelle que le conseil d'administration a pour:

Ordre du jour:

Changement d'adresse

Les faits exposés ayant été reconnus exacts par le conseil d'administration, ce dernier prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

- le transfert du siège social au Luxembourg à l'adresse suivante: L-1331 Luxembourg, avenue Grande-Duchesse Charlotte n° 25A. Cette décision prend effet dès ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant restée sans réponse, les participants signent le présent procèsverbal pour accord.

**EOL SOUND IMAGE & LIGHTING Inc.** 

Signature

Président

R. Renaud / J.-C. Bargain

Secrétaire / -

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04700. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051971.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## SESTANTE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 76.185.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 16 juillet 2003 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., en remplacement de Monsieur Edward Bruin.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

- Madame Monique Juncker, employée privée, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
- Monsieur Moyse Dargaa, licencié en sciences commerciales et financières, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Le mandat du Commissaire aux Comptes:

- COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg
- a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour SESTANTE HOLDING S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03615. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051972.3/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

#### **SOGEROM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 54.276.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH05021, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(052055.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

# FIDEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.161.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 11 août 2003, a nommé aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, en remplacement de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Cette même Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour FIDEX S.A.

H. de Graaf

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03601. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051974.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## MECATEC, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: Esch-sur-Alzette.

H. R. Luxemburg B 18.909.

Gesellschafterbeschluss

Die alleinige Gesellschafterin der MECATEC, S.à r.l., die SOTEC, GmbH, vertreten durch den Geschäftsführer Herrn Werner Becker und Prokuristen Herrn Ralf Ambos beschließt unter Verzicht auf die Abhaltung einer Gesellschafterversammlung wie folgt:

- 1. Herr Albert Winzent ist nicht mehr Geschäftsführer.
- 2. Herrn Albert Winzent wird Entlastung erteilt.
- 3. Herr Walter Brenner ist alleiniger Geschäftsführer der Gesellschaft und hat Vollmacht, die Gesellschaft alleine zu vertreten.

Saarbrücken, den 4. Juni 2003.

SOTEC

W. Becker, R. Ambos.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03710. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Auf Antrage der Gesellschaft zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 25. August 2003.

G. Lecuit.

(051975.3/220/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## CHIMPEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 32.777.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 30 mai 2003, les mandats des administrateurs:

- MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- Monsieur Guy Fasbender, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- Monsieur Jacques Claeys, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Le mandat du Commissaire aux Comptes:

- COMCOLUX S.A., 123, rue du X Septembre, L-2551 Luxembourg

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour CHIMPEX S.A.

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03577. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051980.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

# WOLF INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 60.277.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 28 juillet 2003 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., en remplacement de Madame Isabelle Wieme.

Cette même Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Giampiero Aversa, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et Madame Sabine Plattner, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edward Bruin et Monsieur Guy Fasbender. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Puis cette Assemblée a nommé aux fonctions de Commissaire aux Comptes FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2016 Luxembourg, en remplacement de COMCOLUX S.A. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Lors de cette même Assemblée, le mandat de l'administrateur:

- MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2003.

Pour WOLF INVESTMENT S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03582. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051977.3/029/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## IndustrialCo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 95.349.

## **STATUTS**

L'an deux mille trois, le treize août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) EVANS INVESTMENTS HOLDING S.A., R.C. Luxembourg B n° 71.285, une société établie et ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ici représentée par Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 30 juillet 2003,

2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, R.C. Dublin n° 196 706, une société établie et ayant son siège social au 4 Custume Place, Athlone, République d'Irlande,

ici représentée par Mademoiselle Stéphanie Spinelli, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Sark, lles Anglo-Normandes, le 23 juillet 2003.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont, par leurs mandataires, arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

«Art. 1. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de IndustrialCo S.A.»

Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire,

du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

- Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros (EUR), divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune.
- Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi. Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

L'Assemblée Générale, appelée à délibérer sur l'augmentation de capital peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, nommé par l'Assemblée Générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa prochaine réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence. Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion

peut être confiée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

- Art. 7. Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques.
- Art. 8. La Société s'engage à indemniser tout administrateur des pertes, dommages ou dépenses occasionnés par toute action ou procès par lequel il pourra être mis en cause en sa qualité passée ou présente d'administrateur de la Société, sauf le cas ou dans pareille action ou procès, il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration intentionnelle.
- Art. 9. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
  - Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 11.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le 18 du mois de mai à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

- Art. 13. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.
- Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifée du 10 août 1915, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 15. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui-même et finira le 31 décembre 2003.
- 2) La première Assemblée Générale annuelle aura lieu en 2004.

#### Souscription et libération

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) EVANS INVESTMENTS HOLDING S.A., préqualifiée, trois cent neuf actions	309
2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, préqualifiée, une action	1
Total: trois cent div actions	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de trente et un mille (31.000) euros (EUR) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille six cent cinquante (1.650,-) euros.

#### Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en Assemblée Générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
- a) Monsieur Gérard Muller, économiste, né le 28 décembre 1943 à Pétange, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,
- b) Monsieur Leonardo Bernasconi, comptable diplômé fédéral, né le 16 décembre 1952 à Riva San Vitale (TI), suisse, avec adresse professionnelle au 2, Via Greina, CH-6901 Lugano, et
- c) Monsieur Federico Caporale, «dottore commercialista», né le 1er novembre 1969 à Rome, Italie, avec adresse professionnelle au 9 Via Borgonuovo, I-20121 Milan.
  - 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:
  - LARIS FIDUCIARIA S.A., R.C. Lugano n° CH-514.3.004.382-6, avec siège social au 2, Via Greina, CH-6901 Lugano.
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2009.
  - 5) Le siège de la Société est fixé au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des comparantes, celles-ci ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: A. Swetenham, S. Spinelli, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, vol. 140S, fol. 22, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2003.

A. Schwachtgen.

(052099.3/230/144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2003.

# GARAGENBETRIEB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 25.084.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2003.

Pour la société

J.R. Schmitz

(052091.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2003.

## PHONE & GO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur. R. C. Luxembourg B 95.107.

#### **STATUTS**

L'an deux mille trois, le sept juillet.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

## A comparu:

Monsieur Philippe Decamps, retraité, demeurant à B-6001 Marcinelle, 43/ES, rue Alfred Leroy.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il constitue par les présentes, savoir:

Art. 1er. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. La société a pour objet l'import-export de marchandises, le commerce et le placement de panneaux publicitaires et d'enseignes généralement quelconques, ainsi que toutes opérations de promotion, de courtage, d'études et de négoce de programmes informatiques, de produits publicitaires et télécom et la livraison de colis express.

La société peut aussi exercer le commerce de vente par correspondance ou assimilé au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

La société a également pour objet la vente de véhicules d'occasion.

Elle peut faire toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur d'un portefeuille se composant de tous titres et valeurs mobilières, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de tout autre manière, tous titres et valeurs mobilières, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur des affaires.

La société pourra enfin, tant au Luxembourg, qu'à l'étranger, réaliser tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, fiduciaires, civiles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social ou qui seront de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

- Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.
- Art. 4. La société prend la dénomination de PHONE & GO, S.à r.l.
- Art. 5. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'associé unique.

- **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.
  - Art. 7. Les cinq cents (500) parts sociales sont souscrites en espèces par l'associé unique.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Art. 8. Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la société.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

- **Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associé ou non, nominés et révocables à tout moment par l'associé unique qui en fixe les pouvoirs et les rémunérations.
  - Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
- Art. 12. Chaque année le trente et un décembre les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissement et charges constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celuici atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'associé unique.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, l'associé se réfère aux dispositions légales.

#### Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre 2003.

#### Frais

L'associé a évalué le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution à environ six cent vingt euros (620,- EUR).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

#### Déclaration

Le notaire soussigné déclare aussi avoir informé les comparants au sujet des formalités d'ordre administratif nécessaires en vue de l'obtention d'une autorisation d'établissement préalable à l'exercice de toute activité.

#### Décision

Et l'associé a pris les résolutions suivantes:

- 1.- La société est gérée par l'associé unique qui pourra engager la société sous sa seule signature.
- 2.- Le siège social est établi à L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Decamps, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 juillet 2003, vol. 890, fol. 13, case 3. - Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 août 2003.

A. Biel.

(049130.3/203/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2003.

## PARAS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 45-47, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 24.317.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH05023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(052057.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## ROVENTA-HENEX (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer. R. C. Luxembourg B 60.959.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au Luxembourg le 8 août 2003

L'Assemblée générale a réélu Messieurs Charles Turner et Marc Küffer et Madame Sally Flanagen comme administrateurs, chaque fois jusqu'à l'assemblée générale qui approuve les comptes au 31 décembre 2003.

L'assemblée générale a réélu KPMG AUDIT, Luxembourg, comme commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale qui approuve les comptes au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ROVENTA-HENEX (HOLDINGS) S.A.

J-M. Schmit

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02847. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052067.3/267/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## FAB POWER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 49.536.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH05006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051981.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

#### FAB POWER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 49.536.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH05009, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051978.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

#### FAB POWER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 49.536.

### **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société, tenue le 1er août 2003 au siège social que:

- 1. Le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour les exercices sociaux se terminant le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2001 ont été présentés à l'Assemblée.
- 2. Le rapport du Commissaire aux Comptes pour les exercices sociaux se terminant le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2001 ont été présentés à l'Assemblée.
- 3. Après avoir été présentés à l'Assemblée, les comptes annuels portant sur les exercices sociaux se terminant le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2001: le bilan, le compte et pertes et profits et les annexes ont été unanimement approuvés.
- 4. Le compte de résultats pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2001 accuse une perte de EUR 41.112.20,- que l'Assemblée a décidé de reporter.
- 5. Les actionnaires ont unanimement accordé la décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leur mandat pour les exercices sociaux se terminant le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2001.
- 6. Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée a décidé de continuer l'activité de la société malgré une perte de plus de trois quarts du capital social.
  - 7. Les actionnaires ont accepté la démission du Commissaire aux Comptes, la société AUDILUX LIMITED.
- 8. Les actionnaires ont accepté la nomination de la société IAS CONSULTING LIMITED, avec siège social à Lincoln, United Kingdom, comme nouveau Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 1er août 2003.

Pour FAB POWER S.A.

K. Horsburgh

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH05008. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051973.3/759/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

#### POMME & POMME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 64.285.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH05026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(052059.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## TABIADASC REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 85.240.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2003 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur A UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en remplacement de Madame Juliette Lorang. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Cette même Assemblée a appelé aux fonctions de Commissaire aux Comptes FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2016 Luxembourg, en remplacement de COMCOLUX S.A. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Luxembourg, le 4 août 2003.

Pour TABIADASC REAL ESTATE S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03622. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051982.3/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

#### CLEAR VISION EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 69.623.

Par la décision de l'actionnaire unique de la Société à responsabilité limitée CLEAR VISION EUROPE, S.à r.l., du 29 juillet 2003 M. Carl Speecke, ingénieur commercial, né le 5 mars 1964 à Courtrai (B), avec adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, a été nommé gérant de la société.

M. Speecke est nommé pour une durée indéterminée, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2003, en remplacement de Mme Juliette Lorang, demeurant à L-Neuhäusgen, gérant démissionnaire.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03575. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051985.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## JOHN ZINK INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 75.000.000,- LUF.

Siège social: L-3401 Dudelange, Zone Industrielle. R. C. Luxembourg B 17.652.

cilibourg i

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 10 juillet 2003

L'assemblée générale des associés approuve les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2002 et décide d'affecter EUR 106.795,- à la réserve légale et de reporter les profits d'un montant de EUR 2.101.594,-.

L'assemblée générale décide d'élire Monsieur John M. Van Gelder, Monsieur Manuel Martinez et Monsieur Douglas Harckham en tant que membres du Conseil de Gérance dont le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003.

L'assemblée générale décide d'autoriser le Conseil de Gérance à déléguer la gestion journalière de la société à Monsieur Manuel Martinez.

L'assemblée générale décide de nommer en tant que réviseur d'entreprises de la société ERNST & YOUNG, Luxembourg, dont le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JOHN ZINK INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l.

J-M. Schmit

**Avocat** 

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH02938. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(052077.3/267/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

# FIRSTLINE SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5682 Dalheim, 7, Baachhiel. R. C. Luxembourg B 80.110.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH05011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051984.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## FIRSTLINE SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5682 Dalheim, 7, Baachhiel. R. C. Luxembourg B 80.110.

#### **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société, tenue le 15 juillet 2003 au siège social que:

- 1. Le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2002 a été présenté à l'Assemblée.
- 2. Le rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2002 a été présenté à l'Assemblée.
- 3. Après avoir été présentés à l'Assemblée, les comptes annuels portant sur l'exercice social se terminant le 31 décembre 2002: le bilan, le compte de pertes et profits et les annexes ont été unanimement approuvés.
- 4. Le compte de résultats pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2002 accuse un bénéfice de EUR 9.517.46,- que l'assemblée a décidé de reporter.
  - 5. Les actionnaires ont unanimement accordé la décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
  - 6. Les actionnaires ont accepté la démission du Commissaire aux Comptes, la société AUDILUX LIMITED.
- 7. Les actionnaires ont accepté la nomination de la société IAS CONSULTING LIMITED, avec siège social à Lincoln, United Kingdom, comme nouveau Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour FIRSTLINE SYSTEMS S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH05010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051976.3/759/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## MHI CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8013 Strassen, 14, rue Belle-Vue. R. C. Luxembourg B 88.914.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH05029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(052060.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

#### IKB INTERNATIONAL, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg. H. R. Luxemburg B 17.018.

Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 4. Juni 2003 in Luxemburg

Die Versammlung wird von Herrn Dr. A. Schmid geleitet.

Die Versammlung wählt zur Schriftführerin Frau Birgit Ambros und zu Stimmzählern die Herren Walisko und Spliid. Es wird festgestellt, dass

- alle Aktionäre ordnungsgemäss eingeladen wurden,
- gemäss beigefügter Anwesenheitsliste alle Gesellschafter anwesend bzw. vertreten sind,
- die gegenwärtige Versammlung somit rechtswirksam über die folgenden Punkte der Tagesordnung beschliessen ann:
- 1) Bericht des unabhängigen Wirtschaftsprüfers über das Geschäftsjahr 2002/2003
- 2) Genehmigung der Bilanz per 31. März 2003 und der Gewinn- und Verlustrechnung für das Rechnungsjahr 2002/2003 sowie Beschlussfassung über die Gewinnverwendung
  - 3) Entlastung des Verwaltungsrates

- 4) Beschlussfassung über die Bezüge der Verwaltungsratsmitglieder für das Geschäftsjahr 2002/2003
- 5) Neuwahl des Verwaltungsrates
- 6) Verschiedenes

Die folgenden Beschlüsse werden einstimmig gefasst:

- 1) Die Generalversammlung nimmt von dem Bericht des unabhängigen Wirtschaftsprüfers und dem Bericht des Verwaltungsrates (Lagebericht) über das Geschäftsjahr 2002/2003 Kenntnis.
- 2) Die Bilanz zum 31. März 2003 sowie die Gewinn- und Verlustrechnung für das Rechnungsjahr 2002/2003 werden in der vorgelegten Form genehmigt.

Die Generalversammlung beschliesst, das Bilanzergebnis wie folgt zu verwenden:

- 3) Den Mitgliedern des Verwaltungsrates wird für das Geschäftsjahr 2002/2003 Entlastung erteilt.
- 4) Die Vergütungen der Verwaltungsratsmitglieder wurden gemäss Artikel 9 Abs. 2 der Statuten für das Geschäftjahr 2002/2003 wie folgt festgelegt:

Stefan Ortseifen, Präsident

Dr. A. v. Tippelskirch, Vizepräsident

Claus Momburg

Joachim Neupel

Jürgen Rauscher

Winfried Reinke

Burckhard W. Richers

Dr. Alfons Schmid, Administrateur-Directeur

5) Neuwahl des Verwaltungsrates

Als Verwaltungsräte werden wiedergewählt die Herren

Stefan Ortseifen

Dr. Alexander v. Tippelskirch

Claus Momburg

Joachim Neupel

Jürgen Rauscher

Winfried Reinke

Anstelle der nicht zur Wiederwahl stehenden Herren Dr. Alfons Schmid und Burckhard W. Richers werden die Herren Helmut Laux und Claus-Dieter Wagner - vorbehaltlich der schriftlichen Genehmigung durch die Aufsichtsbehörde - zum Verwaltungsrat ernannt.

Das Mandat der Verwaltungsräte endet mit der Generalversammlung, die über das Geschäftsjahr 2005/2006 beschliesst.

6) Keine Wortmeldungen unter diesem Punkt der Tagesordnung.

Unterschrift / Unterschriften

Vorsitzender / Schriftführer / Stimmzähler

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH04744. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052094.3/000/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2003.

#### SABIC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 86.854.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 20 mars 2003

Le mandat des 3 gérants est renouvelé jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002.

La société ERNST & YOUNG LUXEMBOURG S.A., L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, a été nommée Commissaire aux Comptes. Son mandat prendra fin lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2003, réf. LSO-AD03401. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052087.3/280/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## IMMO & BUSINESS CONSULT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3879 Schifflange, 66, rue Dr Welter.

R. C. Luxembourg B 60.368.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH05030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(052061.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

### HOSTELLERIE DE LA GARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bascharage. R. C. Luxembourg B 74.755.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05358, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(052064.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

#### EUROPEAN SCREENING LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 82.920.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH05032, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(052065.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## **BOULANGERIE VAL FLEURI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 2, rue du Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 46.086.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH05033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(052066.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## KOCH CTG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 9.513.000,- EUR.

Siège social: Dudelange, Zone Industrielle. R. C. Luxembourg B 90.563.

\_

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 11 juin 2003

L'assemblée générale des associés approuve les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2002 et décide de reporter les pertes d'un montant de EUR 12.011,09.

L'assemblée générale décide d'élire Monsieur lan H. Elson, Monsieur Manuel Martinez, Monsieur Douglas W. Harckham et Monsieur Urban E. Monsch en tant que membres du Conseil de Gérance dont le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003.

L'assemblée générale décide d'autoriser le Conseil de Gérance à déléguer la gestion journalière de la société à Monsieur Manuel Martinez.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KOCH CTG, S.à r.l.

J-M. Schmit

. Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH02944. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(052074.3/267/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

# EAST LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 45.072.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03971, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(052076.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## IMMOCEMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 48.614.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02932, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(052080.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

## MEDROCARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 74.006.

Les comptes de clôture au 30 juin 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 août 2003, vol. 140S, fol. 26, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2003.

A. Schwachtgen.

(052083.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

#### SOCIETE DU DOMAINE AGRICOLE DU KISSIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7307 Steinsel, 50, rue Basse.

R. C. Luxembourg B 60.322.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH04798, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

G. de Ganay.

(052089.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2003.

#### IKB INTERNATIONAL, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 2, rue Jean Monnet.

H. R. Luxemburg B 17.018.

Herr Wolfgang Güth wird zum Geschäftsleiter ernannt und ihm wird die Primärverantwortung für die Bereiche Kreditadministration und Personal übertragen.

Herr Wolfgang Güth wird im Rahmen der praktizierten Personalunion auch die Geschäftsleitungsfunktion der Luxemburger Filiale der IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK AG mit den identischen Verantwortungsbereichen übernehmen.

Herr Dr. Alfons Schmid ist per 30. Juni 2003 aus der Geschäftsleitung ausgeschieden und hat seinen Ruhestand angetreten.

Luxemburg, den 15. Juli 2003.

IKB INTERNATIONAL S.A.

S. Ortseifen

Präsident des Verwaltungsrates

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, réf. LSO-AH04743. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052097.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2003.

#### ASIAN BULK AND MINERALS LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian. R. C. Luxembourg B 95.352.

#### **STATUTS**

L'an deux mille trois, le douze août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, né le 21 avril 1953 à Chatou, France, avec adresse professionnelle au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg,
- 2) Monsieur Stéphane Liégeois, employé privé, né le 16 novembre 1976 à Saint-Mard, Belgique, avec adresse professionnelle au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1 er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de ASIAN BULK AND MINERALS LUXEMBOURG. Le siège social est établi a Luxembourg. Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée. La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

- Art. 3. Le capital social est fixé à cinquante mille (50.000,-) euros (EUR), divisé en cinquante (50) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) euros (EUR) chacune.
  - Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale

Vis-à-vis des tiers la Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques.

- Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
  - Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 9.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le quatrieme jeudi du mois de juin à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

- **Art. 11.** L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.
- **Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.
- Art. 13. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2003.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2004.

#### Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) Monsieur Patrick Rochas, préqualifié, quarante-cinq actions	45
2) Monsieur Stéphane Liégeois, préqualifié, cinq actions	5
Total: cinquante actions	50

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de cinquante mille (50.000,-) euros (EUR) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

## Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille neuf cents (1.900,-) euros.

## Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
- a) Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, né le 21 avril 1953 à Chatou, France, avec adresse professionnelle au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg,
- b) Monsieur Stéphane Liégeois, employé privé, né le 16 novembre 1976 à Saint-Mard, Belgique, avec adresse professionnelle au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, et
- c) Madame Catherine Calvi, employée privée, née le 6 mai 1969 à Namur, Belgique, avec adresse professionnelle au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.
  - 3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
  - La société anonyme MAZARS, R.C. Luxembourg B 56.248, avec siège social au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.
  - 5) Le siège de la Société est fixé au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Rochas, S. Liégeois, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, vol. 140S, fol. 18, case 6. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2003

A. Schwachtgen.

(052104.3/230/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2003.

#### REVISTA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 46.548.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 août 2003

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.
- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04433. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051957.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

#### PIANI DEVELOPMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 39.167.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juillet 2003

- L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-2016 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04427. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051960.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

# NETWORKING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 61.008.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 août 2003

- L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04430. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051961.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

### **BONA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>. R. C. Luxembourg B 59.696.

- 1. Monsieur Carlo Damgé, expert-comptable, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie, a été nommé comme administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de l'engager par sa seule signature quant à cette gestion et comme président du Conseil d'Administration.
  - 2. Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2006, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration

M. Carlo Damgé, expert-comptable, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie, administrateur-délégué et président du Conseil d'Administration (en remplacement de M. André Wilwert, démissionnaire).

Mme Christiane Le Fort, employée privée, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie (en remplacement de M. Gérard Matheis, démissionnaire),

M. Etienne Pigeon, employé privé, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie (en remplacement de M. Paul Marx, démissionnaire).

Commissaire aux Comptes

La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour BONA S.A.

Signature

Interfiduciaire

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03379. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051962.3/1261/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimeure de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange